



DENIER 2023 Le mot du Curé



Chers amis dans le Christ,

Donner son denier à l'Eglise, c'est servir le Seigneur (Luc 12, 21).

Nous voyons dans nos églises des affiches concernant le Denier de l'Eglise. Quelques-uns parmi nous sont parfois choqués que notre Eglise demande toujours "des sous". L'Eglise, pour continuer sa mission, n'a pas d'autre choix que de suivre l'exemple de l'ami importun de l'évangile selon saint Luc 11, 5-8 : l'homme qui va frapper à la porte de son ami à minuit pour qu'il l'aide, avec trois pains, à nourrir son visiteur arrivé à l'improviste. Notre Seigneur Jésus-Christ ajoute : *« Je vous le dis, même s'il ne se lève pas pour les lui donner en qualité d'ami, il se lèvera du moins à cause de son impudence et lui donnera tout ce dont il a besoin »*.

Dans le même ordre d'idées, je pense à sainte Monique qui n'avait de cesse de prier le Seigneur pour la conversion de son fils, Augustin. Saint Augustin est père de l'Eglise et docteur de l'Eglise.

A propos du Denier de l'Eglise qui vous est demandé, je vous présente toutes mes excuses de sortir de ma réserve pour vous dire comment moi, votre curé, premier serviteur du Groupement Paroissial de Pont d'Ain, je réponds à la demande du diocèse de Belley-Ars. En effet, j'ai cotisé depuis mon arrivée en France, il y aura 30 ans le 8 février 2024, et la CAVIMAC (caisse de retraite du clergé) m'accorde chaque mois 351,97 euros depuis mes 67 ans accomplis, somme que je reverse directement au diocèse comme Denier de l'Eglise pour donner l'exemple.

Comme je n'ai pas encore atteint 75 ans, je continue d'être curé et traité financièrement comme tout prêtre du diocèse de Belley-Ars. Si je ne contribuais pas ainsi au Denier de l'Eglise en reversant ma retraite, j'atteindrais le Smic, ce qui me permettrait d'aider celles et ceux qui frappent à ma porte, principalement mes frères et sœurs du Congo.

Je vous invite donc à donner, non pas à contre-cœur comme l'homme qui s'est réveillé et qui a donné les 3 pains pour ne plus être importuné par son ami, mais à donner en pensant à votre baptême.

Père Adrien Diakiodi, curé